

## Les allocataires du Revenu de Solidarité Active en Ile-de-France fin décembre 2011

Tableau de bord trimestriel n° 9

N° 3 - Avril 2012

**A** la fin de l'année 2011, le RSA est versé par les Caisses d'allocations familiales (Caf) à 344 753 foyers allocataires en Ile-de-France. La majorité d'entre eux, 275 654 (80 %), perçoivent le RSA socle, et 69 099 (20 %) le RSA activité seul (cf. tableau 2). Parmi les bénéficiaires du RSA socle (1), volet 'revenu social minimum' du dispositif, 239 648 bénéficient de la partie RSA socle seul et 36 006 de la partie RSA socle et activité. Cette composante 'RSA socle et activité' qui remplace les dispositifs d'intéressement à la reprise d'emploi et les contrats aidés permet aux

personnes ayant de faibles revenus d'activité et lorsque leurs ressources globales sont inférieures au montant forfaitaire du RSA de pouvoir bénéficier d'un complément de revenu (cf. tableau 1). Parmi les bénéficiaires du RSA, 38 341 perçoivent le RSA majoré versé aux personnes ayant la charge d'au moins un enfant né ou à naître et se retrouvant en situation d'isolement, et 912 le RSA jeunes.

Tableau 1 : Montants forfaitaires du RSA en 2011 selon le nombre d'enfants et la situation familiale

Nombre d'enfant(s)	Situation familiale	
	Vous vivez seul(e)	Vous vivez en couple
0	467 €	700 €
1	700 €	841 €
2	841 €	981 €
par enfant en plus	187 €	187 €

Lecture : En 2011, si vous viviez seul(e) et si vous étiez sans emploi, alors votre droit au RSA s'élevait à 467 euros.

- 6 % de la population francilienne est couverte par le RSA en décembre 2011.

Si on prend en compte l'ensemble des membres des foyers allocataires (allocataires, enfant(s) à charge de moins de 25 ans et autres personnes à charge), la prestation couvre 699 667 personnes, soit 6 % des franciliens. En 2011, le nombre de personnes couvertes a augmenté de 3 %. Cette hausse

a été sensible en Seine-et-Marne (+ 5,5 %), en Essonne, dans le Val-d'Oise et en Seine-Saint-Denis (+ 4,5 % pour ces 3 départements) alors qu'à Paris et dans les Hauts-de-Seine, le nombre de personnes couvertes est pratiquement resté stable.

(1) Le revenu de solidarité active (RSA), entré en vigueur le 1er juin 2009, s'est substitué pour sa partie socle au revenu minimum d'insertion (RMI) et socle majoré à l'allocation de parent isolé (API), en France métropolitaine. Il garantit des ressources minimales à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître ; il complète également les revenus d'activité des travailleurs aux ressources modestes. Autrement dit, selon les cas, un foyer peut bénéficier du RSA socle seulement s'il n'a aucun revenu d'activité ou est en période de cumul intégral durant les 3 mois de la reprise d'emploi, du RSA socle et activité s'il possède de faibles revenus d'activité (l'ensemble des ressources est inférieur à un montant forfaitaire dépendant de la composition du foyer), du RSA activité seul s'il possède des revenus d'activité plus élevés (l'ensemble des ressources est supérieur au montant forfaitaire). Rsa = (Montant forfaitaire +62% des revenus d'activité du foyer) - (Ressources du foyer + Forfait d'aide au logement)

Au 1er septembre 2010, le dispositif du RSA a été élargi aux jeunes actifs âgés de 18 à 25 ans sans enfant à charge, sous condition préalable d'activité professionnelle. Le RSA est en vigueur dans les DOM depuis le 1er janvier 2011.

Tableau 2 : Les allocataires du RSA fin décembre 2011 selon les départements d'Ile-de-France et selon la composante

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Ile-de-France
<b>RSA socle</b>	<b>61 007</b>	<b>27 498</b>	<b>66 635</b>	<b>34 638</b>	<b>22 386</b>	<b>18 032</b>	<b>19 826</b>	<b>25 632</b>	<b>275 654</b>
<i>dont RSA socle seul</i>	<i>51 812</i>	<i>23 614</i>	<i>59 490</i>	<i>30 575</i>	<i>19 214</i>	<i>15 671</i>	<i>16 944</i>	<i>22 328</i>	<i>239 648</i>
<i>dont RSA socle et activité</i>	<i>9 195</i>	<i>3 884</i>	<i>7 145</i>	<i>4 063</i>	<i>3 172</i>	<i>2 361</i>	<i>2 882</i>	<i>3 304</i>	<i>36 006</i>
<b>RSA activité seul</b>	<b>13 945</b>	<b>8 005</b>	<b>14 365</b>	<b>7 674</b>	<b>6 933</b>	<b>5 628</b>	<b>5 719</b>	<b>6 830</b>	<b>69 099</b>
<b>Total RSA</b>	<b>74 952</b>	<b>35 503</b>	<b>81 000</b>	<b>42 312</b>	<b>29 319</b>	<b>23 660</b>	<b>25 545</b>	<b>32 462</b>	<b>344 753</b>
<i>dont RSA majoré</i>	<i>5 261</i>	<i>3 633</i>	<i>9 358</i>	<i>4 653</i>	<i>4 619</i>	<i>2 863</i>	<i>3 643</i>	<i>4 311</i>	<i>38 341</i>
<i>dont RSA jeunes</i>	<i>132</i>	<i>106</i>	<i>88</i>	<i>103</i>	<i>135</i>	<i>130</i>	<i>106</i>	<i>112</i>	<i>912</i>
<b>Personnes couvertes par le RSA</b>	<b>125 579</b>	<b>68 012</b>	<b>179 431</b>	<b>85 034</b>	<b>64 885</b>	<b>48 420</b>	<b>55 975</b>	<b>72 331</b>	<b>699 667</b>
Part de personnes couvertes par le RSA (en %)	5,7 %	4,4 %	11,9 %	6,5 %	5,0 %	3,4 %	4,6 %	6,2 %	6,0 %

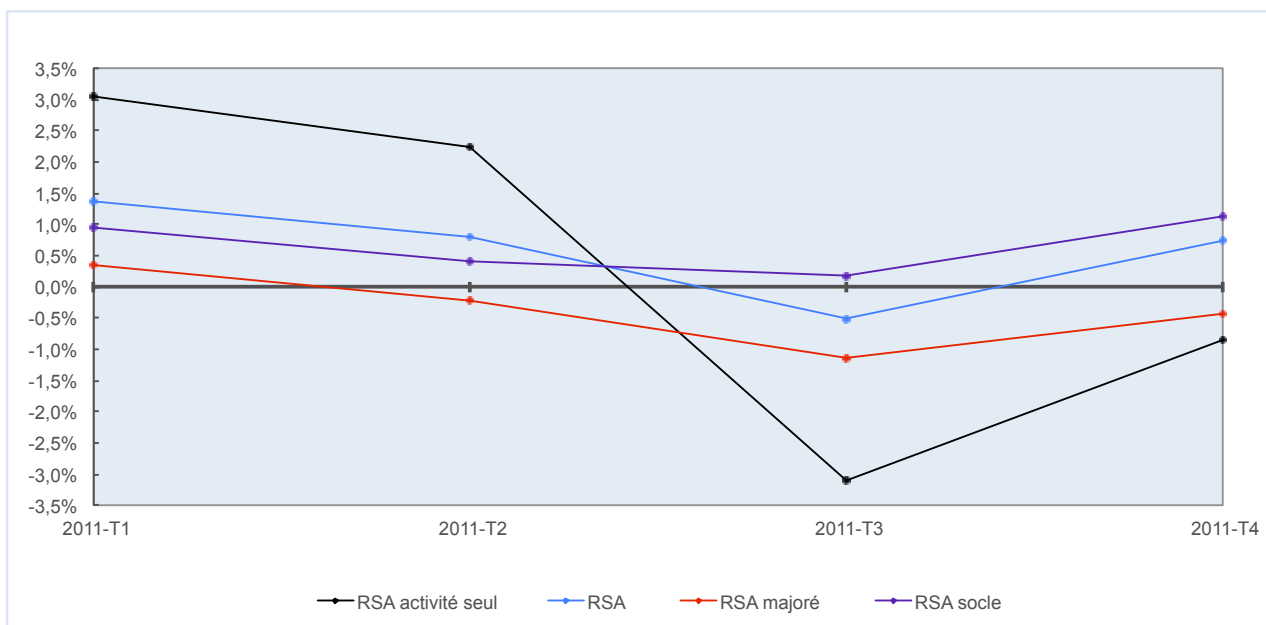
Source : Cafs Ile-de-France, décembre 2011 et Insee, recensement de la population 2008  
Lecture : Fin décembre 2011, 275 654 foyers allocataires bénéficient du RSA socle en Ile-de-France.

### ■ Le nombre de bénéficiaires se stabilise après une phase de montée en charge

En 2011, le nombre d'allocataires du RSA a augmenté de façon moins dynamique, 2,4% entre fin décembre 2010 et fin décembre 2011, contre 5% un an auparavant. Cette progression limitée est sensiblement la même que celle observée en France métropolitaine. L'évolution est légèrement contrastée sur le territoire francilien. Les effectifs augmentent en moyenne de 4% en Seine-Saint-Denis, dans le Val-d'Oise et en Essonne et de 5% en Seine-et-Marne. De manière globale, le nombre de foyers allocataires bénéficiaires du RSA socle en Ile-de-France a connu de faibles variations

durant l'année 2011 (cf. figure 1) : il a augmenté continûment durant chaque trimestre 2011, soit de 2,7 % au total sur l'année. Au 31 décembre 2011, 275 654 allocataires bénéficient du RSA socle contre 268 434 au 31 décembre 2010. Quant au RSA activité seul, qui représente la 'composante' novatrice du dispositif, son évolution est marquée par une baisse sensible (> 4 %) à partir du second semestre de l'année 2011 : durant cette période, le nombre de bénéficiaires du RSA activité seul passe de 71 929 à 69 099. Quant aux allocataires du RSA majoré, leur nombre diminue légèrement sur une année (-1,4 %) passant de 38 903 à 38 341 entre fin 2010 et fin 2011.

Figure 1 : Evolution du nombre d'allocataires du RSA selon la composante en 2011



Source : Cafs Ile-de-France, décembre 2011.  
Lecture : Au cours du 3eme trimestre 2011, le nombre d'allocataires au RSA activité seul a baissé de 3,1 % en Ile-de-France.

■ Les allocataires du RSA sont majoritairement des personnes seules et âgées de moins de 40 ans

En Ile-de-France, parmi les bénéficiaires du RSA, plus d'une personne sur deux vit seule. Par ailleurs, parmi ces personnes seules, deux tiers sont des hommes. En prolongeant la décomposition par type de famille, on observe que près d'un tiers des allocataires du RSA est une famille monoparentale et 13,6 % un couple avec enfant. Très peu de couples sans enfant (3,3 %) bénéficient du RSA.

Au niveau départemental, (cf.tableau 3) Paris se démarque nettement avec une part de personnes seules bénéficiant du RSA beaucoup plus importante (66 % contre 52 % en Ile-de-France).

Cet écart s'explique par des effets de structure. La part de personnes habitant seules dans la capitale est très élevée : c'est le cas de plus d'une personne sur deux (51,4 %) alors qu'elles ne sont que 15,3 % au niveau régional (2).

L'Essonne, le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis se distinguent des autres départements franciliens avec une part plus importante de familles avec enfants : dans ces 4 départements, près de 52 % des allocataires bénéficiant du RSA sont des couples avec enfants ou des familles monoparentales contre 45 % au niveau régional.

Quant à l'âge, la majorité des allocataires touchant le RSA sont jeunes : 54 % ont moins de 40 ans. Plus on s'éloigne de Paris, plus la part de personnes âgées de moins de 40 ans et bénéficiaires du RSA augmente : ils sont 47 % à Paris, 53 % en petite couronne et 60 % en grande couronne plus on s'éloigne de Paris (cf.tableau 4). On retrouve une autre particularité de la structure de la population parisienne : près de 30 % des bénéficiaires du RSA ont au moins 50 ans alors qu'ils ne sont que 22 % au niveau régional et 19 % en grande couronne.

Tableau 3 : Composition familiale des allocataires du RSA selon les départements au fin décembre 2011 (en %)

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Ile-de-France
<b>Couple avec enfant</b>	8,3	12,0	16,5	13,0	15,4	14,1	15,3	17,3	13,6
<b>Couple sans enfant</b>	3,1	3,0	3,6	3,1	3,3	3,2	3,2	3,7	3,3
<b>Famille monoparentale</b>	22,3	30,1	33,6	31,9	37,7	31,8	36,8	34,5	31,1
<b>Femme seule</b>	24,6	19,3	15,0	17,4	15,8	17,1	15,8	15,9	18,2
<b>Homme seul</b>	41,7	35,7	31,4	34,8	27,8	34,1	28,8	28,7	33,9
<b>Ensemble</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Cafs Ile-de-France, décembre 2011.

Lecture : Fin décembre 2011, 37,7 % des allocataires du RSA vivent au sein d'une famille monoparentale en Seine-et-Marne

Tableau 4 : Age des allocataires du RSA selon les départements fin décembre 2011 (en %)

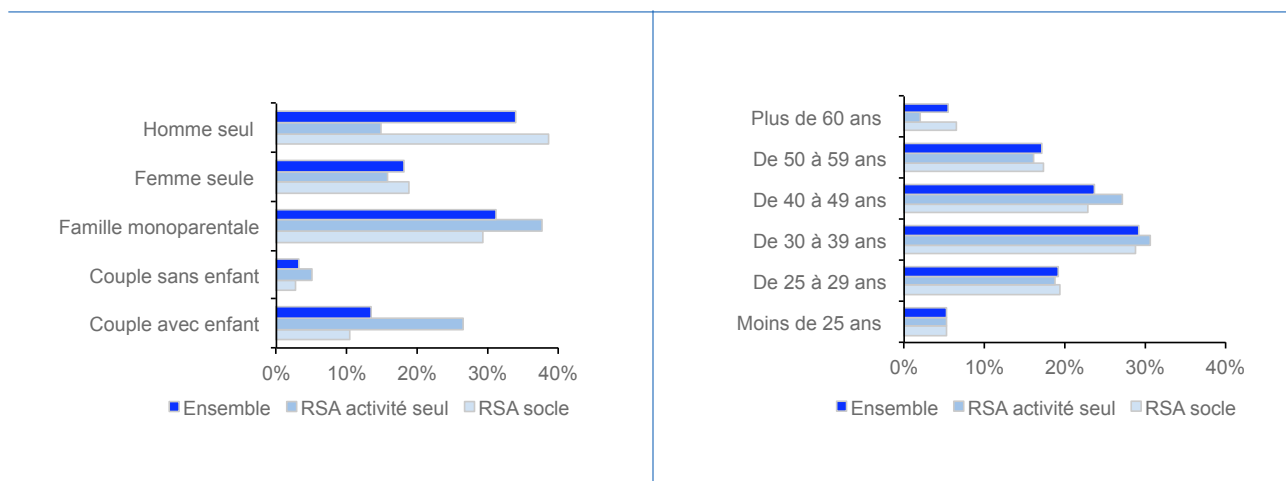
	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Ile-de-France
<b>Moins de 25 ans</b>	2,5	4,1	5,2	4,8	8,8	6,7	7,9	6,9	5,2
<b>De 25 à 29 ans</b>	18,2	19,3	17,8	18,8	22,2	22,0	21,0	20,0	19,3
<b>De 30 à 39 ans</b>	26,7	29,7	30,1	29,7	29,7	30,5	30,0	29,3	29,2
<b>De 40 à 49 ans</b>	24,3	23,8	24,2	24,3	22,2	21,9	22,9	23,0	23,7
<b>De 50 à 59 ans</b>	20,1	17,4	17,1	17,4	14,1	14,6	14,7	16,4	17,1
<b>Plus de 60 ans</b>	8,2	5,7	5,5	5,0	3,1	4,3	3,6	4,4	5,5
<b>Ensemble</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Cafs Ile-de-France, décembre 2011.

Lecture : Fin décembre 2011, 20,1 % des allocataires du RSA ont entre 50 et 59 ans à Paris

Selon la composante RSA (RSA socle ou RSA activité seul), la répartition par type de famille diffère alors que celle par âge reste relativement similaire (cf.figure 2). En Ile-de-France, les bénéficiaires du RSA socle sont plus fréquemment des hommes et moins souvent des couples avec enfants que les foyers allocataires percevant le RSA activité seul. Parmi les allocataires bénéficiant du RSA activité seul, 37,8 % sont des familles monoparentales et 26,4 % des couples avec enfants.

Figure 2 : Répartition des allocataires du RSA selon la composante par âge et par type de famille en Ile-de-France



Source : Cafs Ile-de-France, décembre 2011.

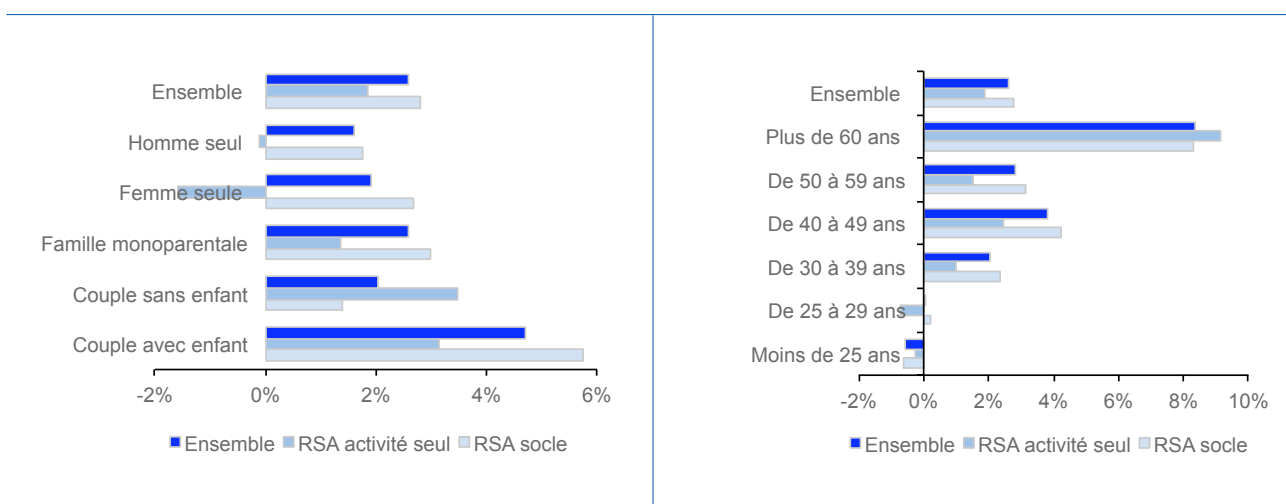
Lecture : Fin décembre 2011, parmi les bénéficiaires du RSA socle, 10,3 % sont une famille avec enfant contre 15,7 % des bénéficiaires du RSA activité seul.

En terme d'évolution, la situation est plus contrastée. Durant l'année 2011, le RSA activité seul augmente sensiblement pour les familles avec enfant(s) qu'elles soient formées d'un couple ou d'un seul parent ainsi que pour les femmes seules. A l'inverse, le RSA activité seul enregistre une baisse du nombre de femmes vivant seules et son augmentation est surtout élevée chez les couples sans enfants (cf. figure 3).

En ce qui concerne l'évolution par âge, le RSA socle augmente plus fortement que le RSA activité seul pour les bénéficiaires âgés de 30 à 50 ans.

En outre, le RSA activité seul et le RSA socle ont connu une forte hausse, soit de plus de 8 %, pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Cette hausse est en partie liée au report de l'âge de la retraite établi par la réforme de 2010 et concerne notamment les chômeurs qui ont des durées d'indemnisation trop courtes avant de partir à la retraite. Par conséquent, le RSA sert de relais avant de pouvoir bénéficier des indemnités de retraite.

Figure 3 : Evolution annuelle (2011/2010) de la répartition des allocataires du RSA selon la composante par âge et par type de famille en Ile-de-France



Source : Cafs Ile-de-France, décembre 2011.

Lecture : Fin décembre 2011, parmi les bénéficiaires du RSA socle, 10,3 % sont une famille avec enfant contre 15,7 % des bénéficiaires du RSA activité seul.